

Pour souligner la publication chez Liber de *L'abîme de la liberté* de Michel Freitag

Gilles Gagné

Montréal, 22 novembre 2011

1.

Vous admettez avec moi qu'il n'est pas facile de présenter, en quelques mots et devant un auditoire aussi éclairé, un ouvrage aussi important. Il me fait cependant grand plaisir que de remplir cette fonction dont je me trouve profondément honoré, et cela même si je ne pourrai faire mieux pour saluer la publication de l'ouvrage de Michel Freitag que de vous rapporter ce que j'ai vu de sa genèse. Pour être certain qu'il restera quelque chose dans votre esprit de ma présentation, je vais emprunter d'abord le chemin de la narration et je vais offrir en partage de notre réunion l'un des nombreux souvenirs heureux que, comme vous tous, j'ai gardé de cet auteur indispensable, du temps où nous étions simplement dans l'amitié des vivants.

2.

A l'automne 2004, les représentants d'une petite conjuration d'étudiants demandèrent à me rencontrer. Ils et elles étaient une quinzaine et avaient formé un cercle de lecture destiné à consacrer le trimestre d'hiver à l'étude de l'œuvre de Michel Freitag. Comme ils savaient de première main que je ne manquais jamais une occasion de passer dans mes cours par les écrits dont ils s'étaient fait programme, ils réquisitionnaient ma participation régulière aux activités de ce cercle, à titre de consultant, pour ainsi dire. Voyant qu'ils étaient déjà bien assez nombreux pour instituer un séminaire régulier de nos études de 2^e et 3^e cycle et jugeant qu'une chose n'empêchait pas l'autre, je leur proposai alors de demander la création d'un séminaire *bona fide* où pourrait aussi venir, à titre d'auditeurs, les quelques étudiants du baccalauréat qui ne pouvaient pas s'y inscrire, de même que les étudiants avancés qui s'étaient déjà acquittés de leur scolarité, en sociologie ou dans un autre programme. Cela fut fait et nous nous retrouvâmes donc en janvier, deux douzaines de participants, les trois quarts sous licence académique régulière.

A mi-parcours de la session, j'annonçai aux étudiants que l'auteur à l'étude allait participer à la dernière rencontre de notre séminaire pour répondre aux questions qu'il leur conviendrait de soulever ou pour justifier des perspectives qui leur semblaient ne pas aller de soi. Je me souviendrai toujours de la surprise de deux étudiants étrangers qui

présumaient que seuls les classiques et les disparus pouvaient faire l'objet d'un séminaire et qui redoutaient, en apprenant cette visite, avoir commis dans leurs écrits hebdomadaires quelque crime de lèse-majesté à l'endroit de la théorie dont l'incarnation vivante s'apprêtait à venir les contredire. «Là n'est pas la question, les rassurai-je; la seule règle, c'est de ne pas me faire honte et d'avoir pour cela dans vos cartons de solides questions à jeter en pâture à notre invité.»

Et «solides questions» il y eut! Ils firent des réunions, s'échangèrent leurs questions, se divisèrent le travail, me demandèrent mon avis à gauche et droite et arrivèrent à la fin à une liste de questions revues et corrigées, chacune du genre à y accrocher un examen doctoral. Nous étions fins prêts pour la visite, peut-être avec un léger soupçon d'*over-engineering* quant au plan de table.

Il se trouve en effet que j'avais proposé cette formule à Michel pour ne pas lui demander encore une fois de venir à Laval faire une conférence dans notre département. Je savais qu'il suffisait de lui demander d'exposer oralement une idée qu'il avait déjà développée par écrit pour le lancer dans une entreprise de reformulation, de refondation, de développement ou de généralisation qui, à tout coup, excédait au moins par un facteur de 10 la plus modeste des invitations. «Pas de conférence, pas de préparation, pas d'angoisse cette fois-ci, lui avais-je proposé, seulement, si tu le veux bien, une sorte de *discussion au coin du feu* avec mes étudiants et un prétexte pour aller souper ensemble par la suite.» Je connaissais son aptitude à entendre dans un exposé l'intention directrice de son interlocuteur et j'étais convaincu que l'inspiration du moment allait faire le reste. Bref, j'étais très fier de ma formule, toute asymétrique qu'elle fut.

Trois jours avant la date convenue, alors que je lui téléphonais pour savoir s'il était toujours disponible, Michel me signala que ma proposition n'était pas terriblement plus «relaxe» qu'autre chose; alors qu'il redoutait toujours d'être mal préparé, disait-il, il pouvait cette fois-ci le redouter à juste titre puisqu'il n'avait rien à préparer. Voyant, au fil des plaisanteries, qu'il y avait dans cette affaire «quelques questions» (oui, dix-sept) «intelligentes» (oui, certaines profondes) et «écrites» (oui, et en bon français), il me demanda de les lui envoyer pour qu'il ait au moins une idée des thèmes de ce «passage à la question».

Oups! Nous venions de changer de paradigme.

3.

En arrivant à mon bureau le jour de la rencontre, Michel me remit, c'était à prévoir, l'esquisse de ses réponses : une trentaine de pages à simple interligne, pratiquement sans

marge! «Certaines des questions nous mèneraient très loin, m'expliqua-t-il, alors qu'il y en a d'autres que je ne sais pas trop sous quel angle aborder». L'une et l'autre difficulté se signalait dans le texte par la ligne de points d'interrogation qui suivait la question et qui introduisait la présentation schématique que ce qu'il «faudrait faire» pour arriver à bien répondre.

Vous n'avez pas patienté en vain car c'est ici que nous revenons à l'ouvrage qui nous rassemble aujourd'hui. Voici en effet le libellé de l'une de ces questions :

«Lorsque vous parlez de l'élévation du niveau existentiel de la réalité humaine comme étant la visée originelle des sciences humaines dans votre texte de Main basse sur l'éducation, vous rappelez que les sciences humaines ne sont pas «libres», car elles sont «héritières du projet des humanités» et que lorsqu'elles ne se manifestent pas comme telles, elles ne peuvent plus prétendre que leur objet soit la réalité humaine. (Faites attention à la chute!) Pourriez-vous, à partir de votre critique de la modernité, nous exposer votre définition de la liberté? »

Après la ligne de points d'interrogation qui trahissaient sans doute l'hésitation : «Faut-il entrer dans la question par le préambule ou par la chute?» venaient les deux propositions suivantes qui optaient carrément pour la seconde solution:

«Il faudrait ici partir du fondement transcendantal de la «liberté», qui n'est rien d'autre que le moment de constitution de l'individu comme personne.

Après, il faudrait voir comment ce moment transcendantal, cet a priori constitutif, s'est transformé au cours de l'histoire tout en restant enraciné – ou en se confondant – avec la participation au symbolique, et à travers lui, à une communauté toujours déterminée.»

L'esquisse de quelques lignes qui suivait (*Il faudrait donc faire toute une anthropologie en même temps philosophique, sociologique et historique...*) a été prolongée ensuite à cinq ou six reprises et c'est la version développées de la réponse à cette question que Liber lance aujourd'hui.

Lorsque, cinq ans plus tard, Michel a dû présenter, dans un état encore «provisoire» selon lui, cette enquête sur la liberté pour en exposer les premières conclusions, c'est encore par le détour des deux mêmes propositions qu'il désigna d'emblée la nature de l'entreprise (voir la page 4 de la couverture) :

«La question de la liberté concerne l'essence de l'être humain, elle est donc de nature philosophique.

Mais tout exercice effectif comme toute reconnaissance de la liberté s'inscrivent nécessairement dans des rapports sociaux normativement structurés et à portée identitaire»

4.

De quoi s'agit-il ici? Dans la profonde simplicité du point de départ de cette étude, nous retrouvons les moments de la dialectique que Michel Freitag a mis au principe de toute pratique humaine et dont il a fait la forme première de reproduction de la société : le symbolique et la culture.

Quand un être humain se trouve sur le seuil de son agir, il fait face à un monde de signes qui le précède et le dépasse, il est reconnu le destinataire de normes, d'invitations, de catégories ou de distinctions qui existent objectivement et qui se maintiennent hors de lui. S'il est constitué comme personne par ces «régulations symboliques», c'est qu'elles ne peuvent en aucun cas devenir immédiatement la force «opérante» de son «comportement» et qu'elles doivent plutôt «passer par» le consentement de la volonté qu'elles reconnaissent au sujet pour se maintenir dans leur propre objectivité.

L'universalité de cette expérience «constitutive» de la liberté, que déjà porte en lui le plus élémentaire des interdits qui s'adresse à elle, a donc forcément pour contenu «positif» la vie collective qu'une culture particulière met en forme et dont la reproduction dépend de la participation de ceux qui lui appartiennent du seul fait d'y trouver la reconnaissance de leur volonté.

En matière de liberté, dit encore la couverture, il appartient donc à la sociologie «de mettre en lumière et de faire valoir» les contenus historiques de ce dialogue parce qu'ils participent, au fil du devenir, à la fondation constamment renouvelé du «moment transcendantal». C'est donc d'une manière tout à fait conventionnelle que cet ouvrage passe par l'étude des idéologies et qu'il donne un exemple magistral ce que l'on appelle couramment la sociologie de la connaissance, ainsi qu'en fait foi son sous-titre (*Critique du libéralisme*).

Mais le livre veut aussi mettre en lumière le fait que le monde moderne a fondé sa puissance d'expansion davantage sur sa capacité à dissoudre que sur son aptitude à ressouder et que la liberté qu'il a mobilisée en faveur de l'individu dans sa phase ascendante est en voie de passer vers les «systèmes» qui s'offrent maintenant à prendre

en charge son atterrissage. En prétendant déduire le contenu de la liberté de la forme même de l'expérience qui nous constitue comme personne (et, partant, de la personne elle-même), le monde moderne a transformé la liberté en une machine vouée à détruire sa condition collective plutôt qu'à la critiquer. Il continue donc à jeter partout les droits de l'individu contre les assises contingentes de la solidarité et à soulever sans discussion la propriété privée contre des sociétés «arriérées» qui arrivent alors de plus en plus mal à faire pour leurs membres une place dans le monde sans le détruire.

Parce que le libéralisme est devenu terriblement réel depuis qu'il a avalé son autre, le livre est aussi une critique de notre liberté, de ce à quoi elle nous a servi et de ce en quoi elle s'apprête à nous desservir.

C'est un ouvrage difficile mais vital.

Ici, nulle grande épopée d'une personne à charte qui ferait flèche de tout bois et qui poursuivrait son chemin vers la lumière au milieu des catastrophes; seulement le rappel du danger auquel nous expose la croyance que notre condition a un fondement dans l'un ou l'autre des ersatz de l'absolu.

C'est un ouvrage sur la liberté, un domaine commun dont Michel Freitag enseignait la jouissance et le respect.